

TROIS-COMMUNES **PRÉSENTATION** **DE L'ASSEMBLÉE** **DE QUARTIER** **COMPTE-RENDU**

SAM. 20/01



COMPTE-RENDU – PRÉSENTATION DE L'ASSEMBLÉE DU QUARTIER TROIS-COMMUNES

20 janvier 2024 – Préau de l'école Fraternité – 10H

Animation :

- François DECHY, Maire
- Denis MOREAU SEVIN, Maire-adjoint en charge de l'assemblée
- Mélanie VION, Chargée de mission Démocratie locale

Intervenante :

- Magalie PILAL, Conseillère municipale déléguée à la démocratie implicite

Compte-rendu :

- Rémi NOLOSSET, Conseiller technique démocratie locale et relation population

40 personnes à peu près étaient présentes.

Ordre du jour :

- Présentation des nouveaux adjoints de quartier
- Paysage de la démocratie locale à Romainville
- Explication du fonctionnement des futures assemblées de quartier
- Temps d'échange sur ces futures assemblées
- Pot convivial de nouvelle année

Vous pouvez consulter le support PowerPoint utilisé lors de la présentation.

INTRODUCTION

Rappel des règles pour des échanges constructifs : écoute, respect du point de vue de chacun, partage de la parole et respect du cadre posé et du temps fixé.

Déroulé : 1 – Comment se tenir informer, m’engager, agir ?

2 – Le dispositif des assemblées de quartier plus particulièrement.

3 – Les ateliers de quartiers

4 – Les prochains évènements qui auront lieu dans le quartier et la Ville de la Ville

5 – Un temps d’échange avec les habitants

Introduction de Monsieur le Maire :

« Merci beaucoup à tous et toutes d’être présent-e-s aujourd’hui. Je constate que les Trois Communes sont très mobilisées. Je voulais d’abord vous souhaiter une très belle année 2024. Je vais être court car l’objectif c’est d’échanger ensemble, nous pourrons le faire dans le temps convivial qui suivra avec Denis MOREAU SEVIN nouvel adjoint de votre quartier et de nombreux-euses autres élu-e-s qui sont présents.

Aujourd’hui nous parlons d’un nouveau dispositif, les assemblées, mais nous avons depuis 2020 multiplié différents types de concertations. Il y a eu les assises de l’enfance, les assises de la jeunesse, un gros travail sur le Tram, une concertation sur l’avenir de la cour aussi dans cette école, à Fraternité, pour l’implantation d’une cour oasis et bientôt en 2025 d’une nouvelle cantine 100% bio locale et cuisinée sur place. Nous avons des dispositifs sur des sujets ponctuels et nous avons décidé de les compléter par une vraie instance territoriale pour avoir plusieurs fois chaque année une agora ouverte sur le quartier. Ici nous pourrons ensemble identifier des sujets que vous souhaitez voir mieux traités par la Ville. Identifier aussi des projets qui ne sont pas directement des politiques portées par la ville mais sur lesquels, vous citoyens, vous associations, vous voulez vous mobiliser.

Nous avons essayé d’apporter des outils, des moyens humains et techniques. Nous sommes déterminés, très engagés, et en même temps très humbles. C’est un enjeu compliqué, difficile, cela demandera des ajustements et ferons évoluer le dispositif. »

Introduction de Denis MOREAU SEVIN, maire-adjoint en charge de l’assemblée du quartier Trois-Communes :

« Bonjour à toutes et tous, je suis Denis MOREAU SEVIN, nouvel adjoint à la démocratie locale sur le quartier des Trois Communes. Mais je reste impliqué sur les mobilités douces qui font partie de mes délégations depuis trois ans déjà.

J’ai 55 ans je travaille dans la fonction publique et je vis depuis 35 ans dans le quartier des Trois-Communes, que je connais très bien. Je suis très heureux d’avoir obtenue cette nouvelle délégation. Je vous promets de rester impliqué pour le quartier et je vous à mon tour une heureuse année 2024.

LE PAYSAGE DE LA DEMOCRATIE LOCALE A ROMAINVILLE

(Mélanie VION, Denis MOREAU SEVIN)

En termes de démocratie locale à Romainville on retrouve :

- **Les réunions publiques d'informations**, la participation débutant par de l'information : des réunions publiques comme le Grand Chemin, la ZAC (Zone d'aménagement concertée) de l'Horloge, avec des temps d'échanges avec les services de la Ville.
- **Des temps de rencontres réguliers**. Avec le nouveau rendez-vous que sont les assemblées de quartiers. Mais aussi sur différents sujets, avec la GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité) ou les rencontres de la tranquillité publique tous les ans dans tous les quartiers.
- **Des espaces de débat avec les acteurs** et les partenaires de la Ville, comme les conseils d'écoles, la Cité éducative ou l'assemblée des commerçants dans chaque quartier.
- **Des démarches de concertation liées à des projets** ou des politiques publiques. Les ateliers de quartier en feront partie, tout comme le quartier fertile à Gagarine, les Assises de la jeunesse avec les jeunes et les parents...
- **Des comités de pilotage (COFIL) citoyens** : Pour des habitants qui souhaitent s'investir, s'engager dans un partenariat avec les élus et les services pour construire un projet, des propositions... : Comités de pilotage citoyen pour le programme de réaménagement urbain à Gagarine et celui pour le réaménagement du stade paysager Stalingrad.
- **Des instances pérennes** pour les personnes qui souhaitent s'engager sur le long terme (conseils des jeunes, conseils des retraités...).

Et au-delà, il demeure la possibilité d'interpeller les élu-e-s, demander un rendez-vous, pouvoir avoir un échange. Il y a à présent de nouveaux interlocuteurs de proximité que sont les adjoints de quartier.

Il faut aussi considérer **l'accompagnement du pouvoir d'agir**, c'est-à-dire la démocratie implicative encore en chantier. Il s'agit de donner les moyens aux citoyens d'agir en les aidant, les accompagnant à porter leurs projets. Un collectif d'habitants formel ou informel portant un projet, pourra ainsi se tourner vers la Municipalité. L'objectif est de pouvoir travailler avec l'expérience que vous avez de votre quartier pour développer des projets citoyens qui ne relèvent pas de ce que pourrait faire une politique publique et que la Ville pourrait accompagner.

En résumé comment et où participer ?

- **Pour s'informer** => les réunions publiques (par ex : ZAC de l'Horloge) et les assemblées de quartier.
- **Pour donner son avis** => les enquêtes (par ex : sur le marché), les consultations, les assemblées de quartier.
- **Pour participer** => d'autres instances comme les COFIL citoyens, les ateliers thématiques et les nouveaux ateliers de quartier qui pourront être mis en place.

- **Aussi possible de s'engager** dans des instances pérennes => le comité des retraités, le conseil municipal des enfants, il y aura également les comités d'usagers des centres sociaux.
- **Agir** => il est déjà possible d'agir, avec par exemple la Nuit de la Solidarité ; le dispositif de démocratie implicative à venir permettra de renforcer cet aspect.

Les adjoints de quartier :

Ils coprésideront les assemblées du quartier, mais seront aussi plus largement un relais entre les habitant-e-s et la collectivité. Ils servent l'intérêt commun. Pour identifier des besoins du quartier, ils ont besoin de vous, de vos yeux, de vos oreilles, pour remonter collectivement vos besoins. Leur rôle est entre autres d'être très exigeants avec les élu-e-s thématiques, pour aller chercher l'information précise et vous la faire parvenir. Vous pouvez les solliciter dans la rue, par mail, (...).

LES ASSEMBLÉES DE QUARTIER

(Mélanie VION, Denis MOREAU-SEVIN)

Les premières vraies assemblées de quartier auront lieu en mars 2024, elles ont vocation à se dérouler **2 fois par an**, en **mars/avril** et **octobre/novembre**. Il s'agira de parler des politiques et des projets menés dans le quartier. Nous avons choisi de faire une instance ouverte à tous et non pas un conseil, pour que le dispositif ne s'essouffle pas.

Vous pourrez poser vos questions concernant le quartier et l'intérêt général avant les assemblées. **Il faudra les envoyer pendant une période donnée afin que l'on puisse y répondre en amont avec nos services.** Les questions personnelles peuvent toujours être adressées aux élu-es thématiques, mais elles ne seront pas directement traitées dans ces assemblées.

Déroulé type d'une assemblée :

- Réponse aux questions reçues durant la période définie,
- Présentation de 1 à 2 projets selon l'actualité et les questions posées en amont,
- Prochains événements participatifs,
- Temps d'échanges.

Comment poser des questions en amont ?

Cela se fera **6 à 7 semaines avant les assemblées, les dates vous seront communiquées par affichage, sur le site, dans le magazine et vous aurez 3 semaines pour poser les questions.**

Nous aurons ainsi 3 à 4 semaines pour aller chercher des réponses complètes et structurées avec les services et pouvoir vous les apporter le jour J.

Vous pourrez :

- Poser des questions **via le mail** de l'assemblée de quartier.
- Remplir le **formulaire numérique**.

- Et remplir les **formulaire papier** qui seront dans les 3 centres sociaux, au Centre Municipal de Santé, à la Maison des retraités et à l'Hôtel de Ville.

LES ATELIERS DE QUARTIER

(Mélanie VION, Denis MOREAU-SEVIN)

Si des sujets émergent des assemblées de quartier, nous pourrons créer des temps de concertation et de réflexion spécifiquement sur ces sujets. Les Ateliers de quartier seront donc organisés en fonction de vous et de vos souhaits d'échanges.

Il n'y a donc pas de modalités prédéfinies puisqu'elles dépendront entre autres des sujets et de la temporalité.

LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS PARTICIPATIFS

(Mélanie VION, Denis MOREAU SEVIN)

DANS LE QUARTIER :

- 24/01 → Atelier de concertation sur la revitalisation du marché
- En 2024 : Cours Oasis de l'école Fraternité
- En 2024 : Projet social du Centre Social Mandela
- Au printemps 2024 : Réunion d'information pour présenter le plan d'actions de la GUSP des Trois-Communes

DANS LA VILLE :

- 25/01 → Nuit de la solidarité (Cité Maraichère – 19h)
- 31/01 → Atelier de concertation jeunes et élu·e·s dans le cadre des Assises de la jeunesse (Pavillon – 18H).

TEMPS D'ÉCHANGE

(Monsieur le Maire)

Assemblées de quartier, démocratie locale et communication

- **QUESTION :** *Vous pourriez formuler des exemples de ce qui pourrait faire l'objet d'ateliers de quartier ? Par exemple le local près du marché ? Ou les problèmes des distributions de la Poste ?*

REPONSE : Pour formuler quelques exemples :

- Concernant la propreté du marché il y a trois niveaux. Le 1^{er} : ce serait l'articulation entre le prestataire (SEPUR) et l'opérateur du marché forain pour un nettoyage efficace. Sur cela les habitants peuvent nous interroger dans les assemblées et obtenir de l'information, faire remonter des problèmes. Le 2^{ème} : si par exemple l'on veut imaginer un dispositif de vigies propreté pour faire remonter des informations fiables au bon moment, nous pourrions le penser en atelier de quartier. Le 3^{ème} : c'est le pouvoir d'agir, l'initiative citoyenne qui va au-delà des prérogatives de la ville comme un challenge nettoyage de tel ou tel espace par exemple, avec un support logistique de la ville.
- Un autre exemple pourrait être l'autonomie. Les habitants peuvent en assemblées nous interroger sur la libellule (véhicule pour transporter les personnes âgées) parce que la Ville s'en occupe. Mais si vous avez des propositions pour repenser le dispositif (ex : créer de nouvelles sorties) nous pourrions le penser ensemble dans un atelier de quartier. Ensuite si un collectif souhaite proposer d'appeler ses voisins âgés tous les jours, pour prendre des nouvelles et apporter de la compagnie, on sort des politiques publiques de la Ville mais on pourrait soutenir ce projet, c'est l'accompagnement du pouvoir d'agir.

Par conséquent le local près du marché pourrait être discuté en atelier de quartier mais si un projet de tiers lieu voit le jour il faudrait aussi un accompagnement de type démocratie implicative. Pour la Poste on pourrait l'imaginer, mais cela dépasse la compétence de la Ville. Ce pourrait être néanmoins l'occasion de prévoir un plan pour se mobiliser auprès de la Poste et amener des propositions.

- **QUESTION :** *Autrefois, avec les conseils de quartier il y avait quatre quartiers et aujourd'hui trois. Est-ce une terminologie différente, une répartition différente, des changements ou pas ?*

REPONSE : Nous aurions pu faire plus de trois quartiers lors du découpage, mais le choix qui a été fait nous a permis de nommer des adjoints dédiés pour chacun. Cela limite aussi le nombre d'assemblées, évitant de sursolliciter nos services car cela demande du travail à organiser et à préparer. Bien qu'il y ait toujours une part d'arbitraire, nous avons trouvé cohérent de découper ainsi car la partie sud des Grands-Champs paraissait plus tournée vers les Trois-Communes.

- **QUESTION :** *Les habitants de la résidence Duclos ont pu participer à une réunion dans cette salle avec des bailleurs et nous étions peu nombreux parmi les habitants. Il faudrait afficher dans les halls. Parce que tout le monde ne va pas sur le site de la Ville ou ne lit pas le magazine. Et nous n'avons pas eu de nouvelles ensuite et pas de compte-rendu. Maintenant le bruit court que la résidence serait détruite c'est vrai ?*

REPONSE : La résidence ne sera pas détruite, aucune information ne va dans ce sens. La réunion qui est mentionnée a été organisée par les bailleurs, Nous pouvons nous en faire le relais mais ce n'était pas notre évènement et c'était à eux de communiquer. Par ailleurs les halls sont de la responsabilité des bailleurs nous ne pouvons y afficher nous-mêmes.

Pour ce qui est du site internet, il s'agit d'un vrai sujet d'amélioration et d'un chantier que nous mènerons pour cette deuxième partie du mandat. Néanmoins nous constatons que parfois bien que les campagnes de communication de la Ville soient déployées et visibles, les habitants n'y feront par forcément tous attention.

Propreté, cadre de vie et espace public

- **QUESTION :** *Le parc Simone Veil connaît un vrai problème de propreté. Les assistantes maternelles n'osent plus amener les enfants du fait de la présence de rats. Les herbes hautes sont laissées à certains endroits pour la biodiversité mais cela permet en partie aux rats de proliférer.*

REPONSE : Sur la propreté en général, nous touchons à des sujets structurants qui nécessitent de mener un travail important, aussi avec vous, pour identifier les problèmes. Pour ce qui est des rats, le problème majeur vient de la présence de nourriture dans l'espace public, c'est donc lié à des incivilités. Pourtant nous agissons : nous avons mené deux opérations coordonnées avec Seine Saint-Denis Habitat fin 2023. Il faut à nouveau sensibiliser pour limiter ces incivilités.

- **QUESTION :** *Les pigeons sont nourris dans le petit parc, ce qui revient à nourrir les rats aussi. Il faudrait un pigeonnier.*

REPONSE : Nous devons explorer les possibilités d'installer un pigeonnier. Mais tous les sujets de rats, de propreté ou liés aux pigeons pourraient faire l'objet d'un atelier de quartier, pour mieux définir ce qui est de la responsabilité de qui. Il s'agirait de penser ensemble les moyens d'améliorer notre cadre de vie. Quand nous avons des remontés d'habitants concernant la saleté, il faut surtout savoir depuis combien de temps c'est sale. Ce n'est pas la même chose si cela a été nettoyé juste avant ou pas. Il faut savoir si c'est une incivilité ou de la responsabilité du prestataire. C'est ce niveau de finesse dans l'analyse des dysfonctionnements qui nous permettra de progresser collectivement.

- **QUESTION :** *Un de nos voisins jette ses sacs poubelles, ouverts, au-dessus du parc Simone Veil.*

REPONSE : Cela rejoint le problème des incivilités. Nous pouvons verbaliser dans certains cas mais il faut comprendre que maintenir une ville propre à chaque heure de la journée c'est très difficile. Nous nettoyons, mais cela redevient sale parfois très vite. C'est pour cela qu'il faut aussi travailler cet aspect. Nous allons nous renseigner concernant ce cas particulier.

Stationnements :

- **QUESTION :** *Concernant le stationnement, sur le Plateau le parking du marché du centre est plein de véhicules qui ne bougent pas. Et lorsqu'on se gare à l'extérieur les ASVP nous verbalisent. Au niveau des Trois Communes depuis qu'il y a un Coccinelle on a aucun endroit pour se garer sans être verbalisé, or pas mal de gens vont faire des petites courses.*
- **QUESTION :** *Nous sommes en train de créer une nouvelle association avec des parents qui doivent gérer des enfants handicapés. On constate que c'est difficile de se garer pour les accompagnants ou les ambulanciers près du Centre La Boissière.*

REPONSE : Nous sommes une ville de la première couronne parisienne, par conséquent le stationnement ne va pas aller en s'améliorant. En revanche nous allons avoir plus de transports publics et mécaniquement le nombre de voitures va diminuer. Il faut savoir que nous avons 4 000 places de parking en surface à Romainville pour 12 000 véhicules. Ce n'est pas à la ville de fournir une place de parking pour chaque automobiliste. Par ailleurs nous souhaitons conserver de la place notamment pour les espaces verts. De plus Romainville accueille les véhicules des habitants des villes limitrophes et c'est un problème. A ce stade une étude a été lancée sur le stationnement et il y a eu une première réunion publique consacrée. Avant de pouvoir proposer des solutions concrètes nous devons poursuivre la réflexion et la concertation à ce sujet. Toutes vos remarques viennent l'alimenter.

- **QUESTION :** *A la Cité Blanche depuis que le centre de rééducation est à Noisy-le-Sec les ambulances se garent et bloquent dangereusement la visibilité pour les véhicules qui sortent. Nous avons interpellé la Police municipale qui dit que c'est à Noisy donc pas de leur responsabilité.*

REPONSE : Notre Police Municipale ne peut en effet pas intervenir à Noisy-le-Sec et vous devez vous tourner vers la Ville de Noisy-le-Sec sur cet espace précisément. Néanmoins nous essayons d'opérer des rapprochements qui pourront améliorer notre capacité à intervenir sur les espaces frontaliers entre les villes, comme des patrouilles communes entre nos deux polices.

GUSP et bailleurs :

- **QUESTION :** *Sur la résidence Duclos les relations avec Seine-Saint-Denis Habitat se sont progressivement dégradées. Pendant 4 mois nous sommes restés sans ascenseur et lorsque nous téléphonions nous tombions sur des gens qui n'étaient jamais au courant. On peut ajouter qu'aucun effort n'est fait pour le tri des ordures ménagères et les incivilités sur les poubelles attirent des rats.*

REPONSE : La relation avec les bailleurs est un sujet que l'on doit collectivement travailler, en commençant par faire le deuil du fait que les 4 000 logements de Romainville Habitat ne sont plus gérés par la ville. Aujourd'hui nous n'avons plus de pouvoir d'action directe, seulement un pouvoir d'influence et d'interpellation. Ainsi sur l'ensemble des dysfonctionnements liés à ce bailleur, il faut que l'on s'organise collectivement. Nous partageons votre agacement sur Duclos, notamment sur le fait que le calendrier de réhabilitation soit sans cesse repoussé. Mais il faut que les locataires s'organisent, c'est primordial.

Petite enfance :

- **QUESTION :** *Les assistantes maternelles remercient vraiment le Centre social Mandela pour son accueil et son aide. Néanmoins le centre n'est pas toujours adapté et nous attendons avec impatience l'ouverture du centre Aubin.*

REPONSE : La crèche, que nous avons décidé de nommer Yvonne Sulot, est dans sa dernière phase d'études et sera mise en travaux au printemps avant d'être prochainement inaugurée, début juillet si les travaux se déroulent selon nos prévisions.

Végétalisation :

- **QUESTION :** *Ce serait intéressant d'organiser un atelier sur la végétalisation. Notamment sur le futur parc prévu sur les délaissés du Tramway. Pour avoir des informations et pouvoir donner des idées.*

REPONSE : L'aménagement de cet espace de 3,5 ha que sont les abords du T1 a nécessité pour nous de livrer une bataille importante qui nous a permis d'obtenir un espace vert structurant pour le quartier. Aujourd'hui à l'échelle de toute la commune nous sommes plutôt bien servis avec la Corniche des Forts. Mais selon les indicateurs de l'OMS nous sommes aux Trois-Communes très en-dessous des préconisations. Nous avons donc sanctuarisé un hectare sur les abords du T1 et le moment venu il y aura une concertation sur les modalités de l'aménagement.

Questions restées sans réponses :

Les questions suivantes sont restées sans réponse pendant la réunion, faute de temps ou par nécessité de consulter les services de la Ville avant d'y répondre. Elles seront ajoutées aux questions que nous recevrons et auxquelles nous apporterons des réponses pour les premières assemblées de quartier.

- **QUESTION :** *Rue des oseraies il y a un problème de poubelles, avec le ramassage qui ne passe pas.*
- **QUESTION :** *Le parc Simone Veil, les trottoirs de Gallèpe et de Fraternité et la rue Jean Jaurès n'ont pas été suffisamment salés pour le gel.*
- **QUESTION :** *Rue de la Butte Brachet il y a des odeurs liées à des remontées d'égouts.*
- **QUESTION :** *En prenant le bus 129 vers Noisy-le-Sec à l'arrêt du Fort de Noisy en direction des Lilas la piste cyclable passe devant l'arrêt et cela crée un danger et un problème de circulation pour les vélos et les passagers.*

PROCHAINE ASSEMBLÉE DE QUARTIER :

SAMEDI 16 MARS 2024